

Plan d'action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION
ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

GASPÉSIE



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation).

ISBN 978-2-555-00759-8 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2025



Mot de la ministre responsable de la région

En tant que ministre responsable de la région de la Gaspésie, je suis fière de notre plan d'action, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Ce plan se veut une réponse concertée du gouvernement du Québec aux priorités des acteurs et des élus régionaux pour leur collectivité.

Ce plan d'action régional permettra à tous les partenaires d'orienter leurs actions et leurs interventions afin de répondre aux priorités des Gaspésiens. La vitalité du territoire repose sur différents facteurs, mais surtout sur l'engagement et la mobilisation des personnes qui ont une influence sur son dynamisme. Nous avons le devoir de faire de la région un important moteur de développement pour le Québec.

Le territoire a ses spécificités, ses couleurs et ses richesses propres. Il est primordial de les mettre en valeur et de faire en sorte qu'elles aient des retombées positives pour toute la population. Le présent plan d'action permettra d'ailleurs de mieux nous outiller pour faire face aux défis auxquels la région est confrontée, notamment en ce qui concerne la dévitalisation du territoire, les changements démographiques, les enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale et la diversification de l'économie régionale.

Notre gouvernement démontre encore une fois sa volonté d'aller toujours plus loin pour mettre de l'avant des solutions efficaces afin de maximiser le bien-être ainsi que le sentiment d'appartenance de chaque communauté du Québec. C'est un engagement ferme de notre part : nous allons rendre la Gaspésie encore plus forte, prospère et durable!

Ensemble, continuons d'innover en matière de développement local et régional. Pour ce faire, nous devons adopter une approche proactive et nous adapter aux enjeux qui évoluent sans cesse. Soyons une source d'inspiration en mettant de l'avant des initiatives et des mesures porteuses.

Grâce au plan d'action, continuons d'agir concrètement pour les générations d'aujourd'hui et de demain!

(Original signé)

Maïté Blanchette Vézina

Ministre des Ressources naturelles et des Forêts et ministre
responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Mot du président de la conférence administrative régionale (CAR)

La Conférence administrative régionale (CAR) de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan d'action de la Gaspésie qui découle de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Elle doit s'assurer que les particularités de la région et ses priorités sont prises en compte. À cet égard, nous pouvons tirer de la fierté de ce plan d'action régional. Il est à l'image des attentes des acteurs et des élus régionaux, tout en répondant aux besoins des Gaspésiens.

Pour arriver à un tel résultat, une démarche de consultation a été effectuée dans le cadre du renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Tant les ministères et organismes gouvernementaux que les partenaires, les personnes élues et la population ont été appelés à y participer. Grâce à cette synergie, les élus régionaux ont été en mesure de déterminer trois priorités régionales de développement qui correspondent aux réalités de la collectivité. Le plan nous permettra de réaliser des actions concrètes et d'intervenir en amont pour atteindre nos objectifs et répondre aux priorités établies.

Pour ma part, en tant que président, je travaillerai en étroite collaboration avec la ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine afin que le plan d'action puisse être déployé et que des initiatives prometteuses voient le jour au cours des prochaines années.

C'est en travaillant en concertation aux niveaux régional et national que nous contribuerons à favoriser un meilleur arrimage et une cohérence accrue entre les interventions porteuses pour le dynamisme de notre territoire.

Le plan d'action contribue à assurer la mobilisation de tous les acteurs impliqués et permet aux ministères et organismes d'offrir une réponse aux priorités déterminées dans le cadre d'un chantier commun. Il nous permettra également d'ajuster progressivement nos interventions selon l'évolution des besoins de la population.

Au bout du compte, la Gaspésie sera encore plus dynamique et attractive.

(Original signé)

Dany Savoie

Président de la CAR de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Table des acronymes

CAR	Conférence administrative régionale
ESD	Entente sectorielle de développement
IQ	Investissement Québec
LAOVT	<i>Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i>
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA	Ministère de la Famille
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MO	Ministères et organismes
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MTO	Ministère du Tourisme
SHQ	Société d'habitation du Québec

Les priorités de la région de la Gaspésie (11)

En Gaspésie, les acteurs du milieu évaluent que la plupart des enjeux liés au développement régional découlent du vieillissement marqué de la population : déséquilibre du marché du travail, déficit en matière de capacité d'accueil, pénurie de main-d'œuvre, préoccupation quant à la relève professionnelle, malgré l'amélioration du taux de diplomation postsecondaire, et la relève entrepreneuriale, ruptures et risques de ruptures de services de proximité, rareté de logements sociaux, clientèle vulnérable de plus en plus composée d'aînés, etc.

Malgré les gains intéressants en matière de migration interrégionale des dernières années, la Gaspésie fait face à une problématique de démographie durable, à laquelle les partenaires de la région sont particulièrement sensibles. Le contexte social est caractérisé par l'étendue du territoire, la faible densité de la population, le vieillissement démographique, un faible taux de scolarisation et un revenu viable plus difficile à atteindre que dans les centres urbains. De surcroît, plusieurs localités gaspésiennes se retrouvent parmi les territoires les plus dévitalisés du Québec. Le portrait établi récemment identifie la question du logement à vocation sociale comme étant un enjeu prioritaire. Les angles à partir desquels cet enjeu doit être résolu sont : la demande, l'offre, la qualité et l'abordabilité. Par ailleurs, la région demeure confrontée à des problématiques de pauvreté et d'exclusion sociale que les partenaires des communautés gaspésiennes veulent atténuer.

La saisonnalité marque l'économie régionale. Les principaux secteurs d'activité sont la pêche, la foresterie, la transformation des produits marins, l'agriculture, le tourisme et les énergies renouvelables. Il importe de soutenir ces secteurs face à leurs enjeux, notamment celui de l'éloignement des marchés. Il y a aussi nécessité d'accompagner les entreprises pour favoriser leur croissance et leur productivité.

Quatre-vingt-dix pour cent des entreprises en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine ont moins de 20 employés et 60 % de celles-ci en comptent moins de cinq. Le portrait démontre qu'une bonne partie des entreprises présentent un potentiel intéressant en matière de gains de productivité et de compétitivité, mais accusent un retard sur le plan technologique : investissements en outillage et équipement (automatisation, numérisation, etc.). L'écosystème économique caractérisé par une majorité d'entreprises de petites et de très petites tailles conditionne la capacité d'innovation de celles-ci.

L'équilibre de l'économie gaspésienne et sa performance sont aussi influencés, à court terme, par le vieillissement de la population : départ à la retraite chez une grande partie des entrepreneurs, manque de relève, pénurie de main-d'œuvre, arrivée de main-d'œuvre immigrante.

Ces enjeux qualifiés de structurants sur le plan de la vitalité des territoires doivent être pris en compte dans les priorités. Ils nécessitent une réponse régionale concertée, qui sera donc articulée de manière cohérente et modulée en misant sur les potentiels des territoires et en générant des effets positifs sur les milieux de vie.

Priorité 1 Atteindre une démographie durable en offrant des milieux de vie attractifs et une capacité d'accueil adéquate

Démarche de mise en œuvre

Une démographie durable se réfère à une population dont la composition est à même d'assurer un dynamisme social élémentaire en matière de prestation de services publics, institutionnels et d'activités économiques. Au premier plan, les secteurs les plus critiques sont le milieu scolaire et celui des soins de santé, sans oublier les services de proximité essentiels. Ainsi, les partenaires régionaux entendent déployer des efforts ciblés en matière d'attraction de main-d'œuvre afin de répondre aux besoins fondamentaux du marché du travail. Cependant, il devient évident que, sur le plan de sa capacité d'accueil, la région connaît un déficit important de logements et de places en service de garde : l'accroissement de l'offre de logements constitue une priorité d'intervention. Des efforts supplémentaires doivent être déployés afin de rendre les milieux de vie plus attrayants, en rehaussant les services de proximité et l'offre diversifiée d'activités culturelles, de loisirs et de sports; ce qui nécessite également l'aménagement d'espaces publics de qualité.

Priorité 2 Viser une réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale en appuyant la dynamique des mobilisations locales et régionales

Démarche de mise en œuvre

Dans une volonté de réduire la pauvreté et l'exclusion, les acteurs du milieu en développement social ont adopté une approche visant à identifier ensemble et de manière autonome leurs priorités d'action pour chacun des territoires des MRC. De ces démarches de concertation territoriale ont émergé les plans de communautés et ceux-ci sont le fer de lance de l'intervention intersectorielle en matière de développement social. D'un territoire à l'autre, selon les besoins spécifiques de chacune des MRC, ces plans intègrent les dimensions suivantes : logement, pauvreté et besoins de base, sécurité et autonomie alimentaires, saines habitudes de vie, santé mentale, inclusion sociale et économique, développement des compétences et employabilité, démographie, développement des enfants et persévérance scolaire, littératie, vieillissement de la population, transport et mobilité et relations entre communautés francophones, anglophones et autochtones. La mobilisation à l'échelle locale et régionale est une manière efficace de faire face à ces éléments tous interreliés. La reconnaissance et l'optimisation de la capacité d'agir des personnes engagées dans cette démarche sont cruciales.

Priorité 3 Contribuer à l'essor économique en favorisant la performance des entreprises et l'entrepreneuriat

Démarche de mise en œuvre

Dans une région où l'économie est marquée par la saisonnalité et où le tissu économique est composé majoritairement de très petites entreprises, ainsi que par le vieillissement, les partenaires régionaux ont la volonté de poser des actions pour contribuer à l'essor économique en soutenant des initiatives pour stimuler la productivité des entreprises; principal levier de croissance. À cet effet, il importe de mettre en place les conditions favorables à l'émergence d'une dynamique régionale d'innovation, tout comme il est nécessaire de favoriser le rehaussement des compétences des travailleurs. Des actions pour augmenter l'attractivité de la Gaspésie auprès d'une main-d'œuvre qualifiée sont à prévoir. Il faut aussi épauler les entreprises en élargissant l'accompagnement pour optimiser leurs fonctions de gestion. Par ailleurs, du fait qu'une large majorité des entrepreneurs gaspésiens penseront à la retraite au cours des prochaines années, sans pour autant avoir une relève assurée, il importe de mener des efforts de consolidation des secteurs d'activités et aussi de mettre l'accent sur l'entrepreneuriat, le repreneuriat et la transférabilité d'entreprises (viabilité, financement). Enfin, les partenaires de la région ont la volonté de soutenir les entreprises des secteurs structurants pour les aider à composer avec les enjeux liés aux impératifs environnementaux, à l'éloignement des marchés, à l'investissement et aux règles du commerce international.

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles pour les priorités déterminées par les élus municipaux, en collaboration avec les MO assujettis à la LAOVT. Ces cibles énoncent les trajectoires souhaitées par les partenaires pour la période 2025-2029. Plusieurs facteurs peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 1. Atteindre une démographie durable en offrant des milieux de vie attractifs et une capacité d'accueil adéquate	
Bilan migratoire	Bilan migratoire positif
Nombre de milieux de vie (municipaux et scolaires) qui ont été valorisés	Six écoles secondaires et cinq villes ou municipalités ont été valorisées
Nombre de ressources humaines des secteurs prioritaires (enseignement et santé) ayant été recrutées	Diminution du nombre de postes vacants
Nombre de services de proximité considérés comme essentiels maintenus/ajoutés, par territoire de MRC	Augmentation du nombre de services de proximité comblés ou consolidés
Priorité 2. Viser une réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale en appuyant la dynamique des mobilisations locales et régionales	
Nombre de logements sociaux ou communautaires accessibles	Augmentation du nombre de logements sociaux ou communautaires accessibles
Nombre de nouveaux collaborateurs prenant part aux plans des communautés	Augmentation du nombre de nouveaux collaborateurs prenant part aux plans des communautés
Pourcentage de la population disposant d'un diplôme d'études secondaires par MRC	Augmentation du pourcentage de la population disposant d'un diplôme d'études secondaires par MRC
Pourcentage de personnes ayant un faible degré de compétences en littératie par MRC	Diminution du pourcentage des personnes ayant un faible degré de compétences en littératie par MRC
Priorité 3. Contribuer à l'essor économique en favorisant la performance des entreprises et l'entrepreneuriat	
Indice de diversité industrielle	Augmentation de l'indice de diversité industrielle
Investissements des secteurs privé et public	Augmentation des investissements des secteurs privé et public
Investissements en fonction de la catégorie de dépenses – matériel et outillage	Augmentation des investissements en fonction de la catégorie de dépenses – matériel et outillage
Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans	Augmentation d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans

Actions gouvernementales régionales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions¹.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 1. Atteindre une démographie durable en offrant des milieux de vie attractifs et une capacité d'accueil adéquate		
Piloter l'élaboration d'une ESD en matière de démographie durable portée par le Regroupement des préfets des MRC de la Gaspésie, dont l'un des principaux objectifs sera de favoriser une réponse aux besoins fondamentaux du marché du travail, notamment dans les secteurs jugés prioritaires par la région	MAMH	MFA, MIFI, MES, MESS
Poursuivre les efforts en vue d'accroître l'offre de logements dont l'objectif sera de stimuler la construction et la requalification d'unités de logements (à vocation résidentielle et sociale), en collaboration avec les partenaires gouvernementaux, municipaux et supramunicipaux	MAMH	SHQ
Mettre sur pied un groupe de réflexion portant sur l'attractivité des milieux de vie municipaux en misant sur la diversification des activités, et l'optimisation (maintien et développement, mixité et mutualisation) des équipements et des infrastructures offerts, en collaboration avec les acteurs locaux et supralocaux régionaux	MAMH	MCC, MES
Mettre sur pied un sous-comité, issu du comité d'aménagement de la CAR, visant à enrichir la réflexion concernant les enjeux de revitalisation et d'attractivité, notamment en matière de milieux de vie	MAMH	MCC, MRNF, MELCCFP, MEIE, MTMD, MTO
Mettre sur pied un groupe de réflexion dont le mandat sera d'aborder la valorisation des milieux de vie scolaire en matière d'attractivité	MAMH	MES, MCC
Promouvoir, auprès des acteurs municipaux, la modification législative permettant au MRNF de céder à titre gratuit une terre du domaine de l'État pour des fins éducatives, pour la prestation de services de santé et de services sociaux et à des fins de développement urbain	MRNF	

¹ D'autres MO ont partagé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entendent apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 2. Viser une réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale en appuyant la dynamique des mobilisations locales et régionales		
Piloter l'élaboration d'une ESD en matière de développement social dont les objectifs seront d'assurer un soutien complémentaire aux mobilisations territoriales dont les actions ont le potentiel d'améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables et de réduire les inégalités sociales et de favoriser une concertation axée sur l'innovation	MAMH	SHQ, MCC, MAMH, MTMD, MESS
Participer à la mise sur pied de la Table régionale en mobilité durable, qui abordera notamment l'enjeu des services complémentaires à celui de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, en collaboration avec les acteurs du milieu et les partenaires gouvernementaux	MAMH	MTMD
Appuyer les dynamiques de concertation régionale entre les acteurs en matière de littératie et numératie	MAMH	MES, MESS, MCC
Soutenir la mise en œuvre de projets favorisant l'accessibilité aux études et la persévérance par l'intermédiaire du pôle régional en enseignement supérieur Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	MES	
Soutenir financièrement la mobilité entrante des étudiants internationaux et la mobilité interrégionale des étudiants québécois	MES	
Priorité 3. Contribuer à l'essor économique en favorisant la performance des entreprises et l'entrepreneuriat		
Mettre sur pied une cellule d'intervention multisectorielle dont l'objectif est de dynamiser l'écosystème économique de la Gaspésie, en collaboration avec les partenaires gouvernementaux et les acteurs du service aux entreprises	MAMH	MEIE, IQ, MAPAQ, MRNF, MCC, MTO, MELCCFP, MESS, MTDM, MES, MIFI
Poursuivre et soutenir la mise en œuvre de la planification stratégique 2023-2028 à l'aide d'une entente sectorielle pour le développement agricole et agroalimentaire de la Gaspésie (entente actuelle en vigueur du 29 mars 2023 au 31 mars 2026)	MAPAQ	MAMH, MEIE
Favoriser le développement de la filière du sébaste en Gaspésie	MAPAQ	MEIE, IQ, MESS
Favoriser la modernisation et l'implantation d'infrastructures novatrices et de services stratégiques pour l'industrie des pêches	MAPAQ	MESS, MEIE
Accompagner les secteurs en difficulté (crevette, turbot, etc.) dans leur restructuration	MAPAQ	MEIE, MESS

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Faire un inventaire des services et mesures disponibles en matière d'innovation et évaluer la possibilité de mettre en place une entente sectorielle de développement	MEIE	
Accompagner les promoteurs de certains projets découlant de la proposition de la zone d'innovation bleue	MEIE	MAPAQ, MESS
Réaliser un portrait de l'offre de formation sur le territoire en lien avec les besoins de main-d'œuvre	MES	MESS
Contribuer à la mobilisation de la biomasse forestière, à sa valorisation sur le territoire ainsi qu'à sa commercialisation sur des marchés de proximité	MRNF	
Bonifier les stratégies d'aménagement afin de mettre en œuvre des solutions permettant de limiter les impacts associés à différentes stratégies de protection (caribous, aires protégées, etc.) et d'adapter les forêts aux changements climatiques	MRNF	
Soutenir les activités de concertation régionale en matière de gestion de la voirie forestière, et ce, dans une perspective de durabilité des infrastructures et de maintien de la qualité de l'habitat aquatique	MRNF	
Appuyer le développement économique des communautés autochtones en matière d'accès à la ressource et d'exploitation forestière	MRNF	
Accompagner la mise en place d'un projet pilote de comité de maximisation des retombées économiques liées au projet minier à Murdochville	MRNF	MEIE, MAMH, MESS

